



Séance du Conseil Municipal du 28 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit avril à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de **SAUVIAT SUR VIGE** sous la Présidence de M NEXON Jean-Pierre, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2014.

PRÉSENTS : M Jean-Pierre NEXON, Maire, MM LAFOREST Claudine, DECOU Jean-Claude, JEANDEAU Gisèle, adjoints au maire, MM. BEN TOUMIA Carole, MULLER Lydie, POMMIER Philippe, VILLACHON Jean-Marie, SALLES Manuel, MOUSNIER Richard, JARDON Catherine, REVEIL Claudine, GOY Jean-Pierre, MOREL Antony, PELAUDEIX Christian, Conseillers Municipaux.

ABSENTS : Néant

Madame BEN TOUMIA Carole a été élue secrétaire de séance

Désignation des membres des Commission Communautaires

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de désigner au sein du Conseil Municipal les membres qui siégeront dans les différentes commissions du Conseil Communautaire.

Monsieur le Maire commence par présenter au Conseil Municipal la Communauté de Communes de Noblat : présentation des communes membres, énumération des compétences obligatoires et optionnelles, composition et fonctionnement des différents organes (bureau communautaire, conseil communautaire et commissions communautaires).

Monsieur le Maire propose ensuite au Conseil Municipal de désigner plusieurs membres appelés à composer les commissions communautaires :

Sont désignés par le Conseil Municipal pour représenter la commune :

Commission Développement Territorial

- M POMMIER
- M VILLACHON

Commission Social

- Mme JEANDEAU
- Mme JARDON

Commission Environnement

- M DECOU
- M SALLES

Commission Sport

- Mme LYRAUD
- M MOREL

Commission Voirie

- M DECOUT
- M PELAUDEIX

Commission Tourisme

- Mme LAFOREST
- Mme BEN TOUMIA

Commission Culture

- M MOUSNIER
- Mme BEN TOUMIA

Commission Bâtiments

- M GOY
- M VILLACHON

Commission Urbanisme

- M GOY
- M POMMIER



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur participation et lève la séance à 21h30 heures.

